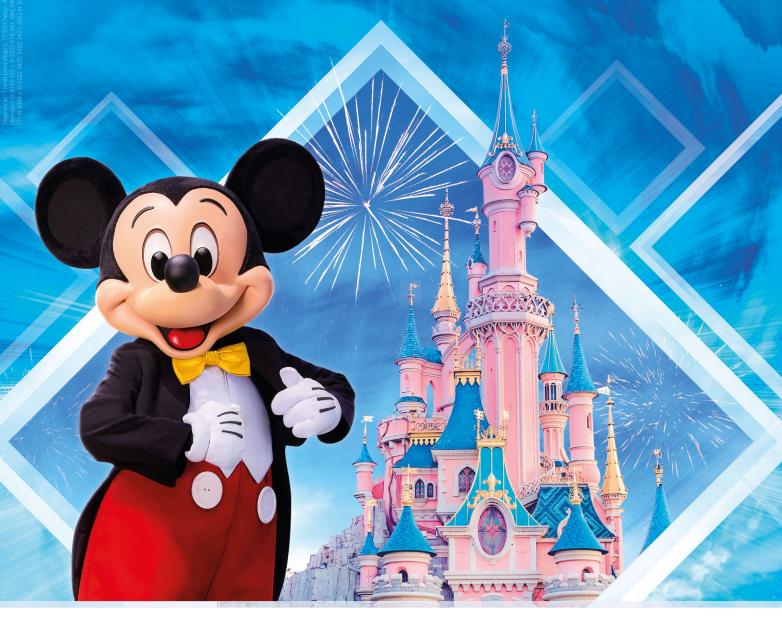




LÀ OÙ LA MAGIE PREND VIE





RÉSERVEZ AU PLUS TÔT VOTRE DATE DE VISITE

Pour toute prestation hors billetterie datée et forfait séjour, vous devez obligatoirement vous enregistrer sur la plateforme dédiée afin d'obtenir votre réservation d'accès au(x) Parc(s) Disney® pour la date de visite souhaitée (sous réserve de disponibilité) : DisneylandParis.com/fr-fr/Enregistrement-Billets.